

## Circulaire d'information

**INFCIRC/1002**

14 juillet 2022

**Distribution générale**

Français

Original : anglais

---

# Communication datée du 12 juillet 2022 reçue de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence une note verbale datée du 12 juillet 2022.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.

Mission permanente de l'Ukraine  
auprès des organisations internationales  
à Vienne

N° 4131/36-197-49670

Vienne, le 12 juillet 2022

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer les informations suivantes.

La Russie intensifie ses actes de répression et de terreur contre le personnel de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, employant des méthodes d'exaction et de torture d'une extrême brutalité et allant jusqu'à tuer les travailleurs ukrainiens.

Le 3 juillet 2022, après avoir été battu et torturé à plusieurs reprises par les occupants russes, Andriy Goncharuk, un plongeur de l'unité hydraulique de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, est décédé à l'hôpital. Il avait été amené à l'hôpital d'Enerhodar dans le coma.

La Russie doit retirer ses troupes et ses armes du site de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et arrêter d'empêcher les travailleurs ukrainiens de remplir leurs obligations en matière de sûreté nucléaire et radiologique conformément aux conventions internationales et aux normes de l'AIEA en vigueur.

La mission permanente de l'Ukraine prie le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de diffuser rapidement la présente note verbale à tous les États Membres de l'AIEA sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler à l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

[Signé] [Sceau]

Secrétariat  
de l'Agence internationale de l'énergie atomique  
Vienne